

MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL LOCAL

Rapporteur général : Guy Sorman

Avis

Assemblée générale en date du 26 novembre 2024

Les plaques mémorielles

Avis présenté par : Dominique Anberrée, Abdellatif Azougagh, Catherine Bedel Thomas, Florent Chabanel, Pascal Cornu Thenard, Jacqueline Dougier Ametller, Claude Eliazewicz, Thierry Foult, Yves Gueguen, Sébastien Leroy, Frederic Tiberghien

Rapporteur : Sébastien Leroy

Rapporteurs adjoints : Abdellatif Azougagh, Pascal Cornu Thenard

Sommaire

| | |
|---|---------|
| Lettre de saisine | Page 5 |
| Recommandations | Page 7 |
| Introduction | Page 9 |
| Partie 1 : Les plaques mémorielles, état des lieux | Page 10 |
| Partie 2 : De nouveaux outils de valorisation de la mémoire | Page 13 |
| Partie 3 : Les Parcours à Boulogne Billancourt | Page 19 |
| Conclusion | Page 25 |
| Remerciements | Page 26 |
| Annexe | Page 27 |



VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

LE MAIRE

Le 10 MAI 2024

Chm Monsieur le Président délégué,

Depuis septembre 2023, un parcours industriel « Voyage en Industries » proposé par la SPL Val de Seine Aménagement permet aux Boulonnais de découvrir le passé industriel du quartier du Trapèze. Ce nouveau parcours s'inscrit dans la continuité du parcours des Années 30 existant, structuré visuellement par des panneaux dessinés par l'architecte Alexandre CHEMETOFF. Ces deux parcours sont proposés sous forme de visites guidées par l'OTBB.

De plus, certains panneaux de noms de rues offrent un complément d'informations historiques sur la toponymie boulonnaise.

Dans la continuité de ce travail de mémoire, entretenu dans l'espace public, je souhaiterais proposer au CESEL d'effectuer une mission relative aux plaques mémorielles :

- Permettant de moderniser les informations des supports actuels ;
- De remplacer les plaques disparues ;
- Et de recenser les personnalités boulonnaises décédées afin d'apposer sur les façades d'immeubles de nouvelles plaques commémoratives.

Le CESEL pourrait en outre formuler toutes autres propositions contribuant au renforcement de la politique publique mémorielle locale.

Pour vous appuyer dans vos travaux, vos interlocuteurs élus seront Monsieur Nicolas MARGUERAT, conseiller municipal délégué chargé de l'immobilier, des anciens combattants et du devoir de mémoire, et Monsieur Vittorio BACCHETTA, conseiller municipal délégué chargé du tourisme, des fêtes et cérémonies. Vos interlocuteurs administratifs seront Madame Isabelle DAPREMONT, directrice générale adjointe du pôle culture, sport et communication, et Mme Marie-Sylvie DURAND, directrice générale adjointe du pôle vie de la cité et directrice de l'Office de tourisme de Boulogne-Billancourt.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président délégué, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amélie

Pierre-Christophe BAGUET

Monsieur Guy SORMAN
Président délégué du CESEL

Recommandations :

- 1) Adopter une délibération définissant une procédure et les conditions de fond à remplir pour la création d'une plaque mémorielle

- 2) Réaliser un inventaire

- 3) Créer un atlas digitalisé à l'issue de ce recensement

- 4) Utiliser de nouveaux outils de valorisation de la mémoire : les QR Codes, les bornes Multisensorielles, les plaques éphémères, les sculptures mémorielles

- 5) Lancer un appel aux dons pour financer en partie la rénovation des plaques d'Alexandre Chemetoff

- 6) Créer et référencer de nouveaux parcours : parcours des architectes/ prix Pritzker ; parcours du patrimoine économique et parcours « Boulogne l'essentiel ».

Introduction

La politique mémorielle désigne l'ensemble des actions et des décisions prises par les différentes institutions pour commémorer et transmettre la mémoire d'événements historiques, de personnalités importantes ou de faits marquants relatifs à notre cité.

Cette politique influence la manière dont l'histoire est présentée et enseignée, ainsi que la façon dont les sociétés se souviennent et se réconcilient avec leur passé. Elle contribue aussi à la projection de l'image souhaitée par notre Ville tant à l'égard de ses habitants que de ses visiteurs.

Au travers de cette saisine, il nous était demandé d'effectuer une mission relative aux plaques mémorielles :

- Permettant de moderniser l'information des supports actuels ;
- De remplacer les plaques disparues ;
- De recenser les personnalités boulonnaises décédées afin d'apposer de nouvelles plaques.

Après avoir dressé un constat sur les plaques mémorielles, ce rapport préconise de nouvelles orientations pour la conservation de la mémoire.

En revanche, nous n'avons pas répondu sur le recensement des personnalités décédées et méritant la pose d'une plaque commémorative¹, partant du postulat que les membres du CESEL n'avaient pas de légitimité particulière pour proposer de nouvelles personnalités, cela lui paraissant relever plutôt de la politique de la Ville de Boulogne-Billancourt.

Il faut toutefois signaler que plusieurs éléments peuvent faciliter ultérieurement cet exercice.

Le Service des Archives détient un recensement non exhaustif des personnalités liées à Boulogne-Billancourt et une liste des personnes inhumées dans les deux cimetières de la commune.

¹ Selon les informations recueillies auprès des services municipaux, des demandes sont en attente ou en cours de traitement qui concernent le sculpteur Raymond Couvègnes, Michel Jobert, Emile Salmson, fondateur de la Société des Moteurs Salmson, l'acteur Jean-Pierre Marielle et l'architecte Bernard Zehrfuss. A également été évoqué Albert Bezançon, ancien élu de Boulogne-Billancourt, médecin spécialiste de la tuberculose et historien à l'origine de la création du musée.

I) Les plaques mémorielles, état des lieux

A) Qu'est-ce qu'une plaque mémorielle ?

Sur le territoire de Boulogne-Billancourt, **il n'existe pas de réglementations propres aux plaques commémoratives**. Elles peuvent être réalisées en divers éléments : métal, pierre, céramique, plexiglas ou plastique (d'où un entretien souvent difficile et une altération plus ou moins rapide) ; recouvrir différentes formes ou couleurs.

Elles servent à marquer :

- Un événement historique ;
- Spatialiser cet événement sur le territoire de la ville ;
- Honorer une personne, un groupe ou un lieu ;
- Commémorer une réalisation particulière.

Elles sont souvent apposées sur :

- Des bâtiments d'habitation ou industriels ;
- Des monuments ;
- Des statues ;
- Directement au sol.
- Dans des lieux culturels

B) Recensement et entretien

Après échanges avec Monsieur Colas, chef du service des Archives municipales, **il existe un recensement seulement partiel des plaques mémorielles**.

En effet, ont été principalement recensées sur un fichier Excel les plaques liées à la Seconde Guerre mondiale dans le cadre du parcours virtuel y afférent, soit une quinzaine de plaques qui ont fait l'objet d'un nettoyage et ou d'une restauration en 2020 par GPSO selon les indications fournies par la ville.

C) Réglementation

Il n'existe plus de réglementation concernant la pose de ces plaques : autorisation, emplacement, formats, matériaux, contenus.

Le décret n°68-1053 du 29 novembre 1968 relatif aux hommages publics avait assimilé la pose de plaques commémoratives à un hommage public et créé à cet effet un régime d'autorisation par arrêté préfectoral.

Saisi d'une question parlementaire à ce sujet, le Ministre de la Culture considère que ce texte n'est plus applicable aux communes depuis la loi de décentralisation du 2 mars 1982 (réponse à la QP n° 02993 du sénateur Jean-Louis Masson publiée au JO Sénat du 07/03/2013, page 788)² et rappelle que « *La délibération décidant de l'apposition d'une plaque commémorative est susceptible de faire l'objet d'une procédure contentieuse devant le juge administratif, saisie d'un déféré préfectoral ou d'un recours pour erreur manifeste d'appréciation* (CE, 25 novembre 1988, req. n° 65932, Lebon p. 422). »

Chaque municipalité peut édicter des règles spécifiques, à l'initiative le plus souvent de la direction en charge de la culture.

La procédure à suivre dépend de la personne qui prend l'initiative :

- Demande à la Mairie s'il s'agit d'une famille ou d'une entreprise qui veut honorer une personnalité ;
- Demande de la mairie au propriétaire de l'immeuble s'il s'agit d'apposer une plaque sur un immeuble privé ;
- Demande de l'accord des ascendants ou descendants, s'il s'agit d'une initiative de la ville (réponse du ministre de l'intérieur à la QP n° 80120 du député Thierry Mariani publiée au JO du 4 avril 2006, p 3720).

Leur entretien est généralement à la charge du demandeur mais peut varier en fonction de la nature publique ou privée du lieu où elle est installée. Dans de nombreux cas, les autorités locales ou les organisations qui ont commandé la plaque sont responsables de leur entretien.

Ainsi, en l'absence de réglementation spécifique, il existe dans notre ville différents processus ou canaux plus ou moins coordonnés permettant d'initier de nouvelles plaques mémorielles.

La municipalité pourrait ultérieurement remédier à ce vide par une délibération définissant une procédure et les conditions de fond à remplir, selon que l'initiative est publique ou privée.

Cette délibération publique deviendrait le document de référence en standardisant les étapes allant de la formulation de la demande jusqu'à la décision d'approbation puis l'apposition de la plaque.

Le traitement des demandes pourrait être centralisé et confié à la Direction de la culture, ce qui faciliterait et rendrait à terme exhaustif le recensement des plaques.

² La ville de Paris et la préfecture d'Ile-de-France semblent considérer que ce texte reste applicable :

<https://www.paris.fr/pages/l-apposition-d-une-plaque-commemorative-quel-cheminement-23559>
<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Distinctions-honorifiques-et-plaques-commemoratives/Plaques-Commemoratives/Plaques-commemoratives/>

La Ville de Paris a également pris une délibération D-168 du 5 mars 1979 pour réglementer la pose des plaques commémoratives.

D) Préconisations

a) Réalisation d'un inventaire

Afin de disposer d'un état complet des plaques, **nous préconisons qu'un inventaire soit réalisé en partenariat avec une Université** afin de :

- 1/ Constituer un inventaire complet (localisation, état, date de pose, éventuels remplacements, vols, etc)
- 2/ Élaborer une classification de ces plaques :
 - . répartition selon les quartiers et respect de la parité femme/ homme
 - . sujets couverts tels que l'histoire, l'économie et l'industrie, le sport
- 3/ Donner une idée de leur état physique et d'entretien afin de budgéter, le cas échéant, une rénovation.

Cet inventaire permettra à la Ville et aux éventuels étudiants intéressés de trouver plus facilement les informations recherchées.

b) Création d'un atlas digitalisé à l'issue de ce recensement

Les membres du CESEL ayant travaillé sur le sujet ont été frappés par le manque de documentation au sujet des plaques mémorielles présentes sur le territoire de Boulogne-Billancourt. Celles-ci relèvent de services municipaux différents, ce qui nécessite, selon nous, la création d'un atlas digital et géolocalisé regroupant l'inventaire complet des plaques mémorielles présentes à Boulogne-Billancourt.

Certaines villes ou lieux culturels, ont confié ce genre de mission à des jeunes effectuant leur service civique.

Il nous paraît naturel que cet inventaire soit accessible et mis gratuitement à la disposition des Boulonnais, notamment aux archives de la Ville. Tout ce travail peut faire l'objet d'un ou plusieurs articles dans le BBI et sur l'application de la Ville afin de faire vivre et revivre la mémoire des Boulonnais.

En conclusion de cet état des lieux, les membres du CESEL tiennent à souligner que les plaques mémorielles ont constitué un bon outil mémoriel dans le passé mais que leur avenir leur semble désormais très limité. Même si elles concourent à la valorisation de la ville, ces plaques qui sont exclusivement tournées vers le passé, supposent **une installation et un entretien régulier** compte tenu des matériaux utilisés, reposent sur des initiatives individuelles non coordonnées et ne présentant aucun lien entre elles, donnent une information très limitée et insusceptible de mise à jour... alors que les nouvelles technologies de l'information permettent de fournir beaucoup plus d'informations et surtout une mise à jour régulière beaucoup plus aisée.

II) De nouveaux outils de valorisation de la Mémoire

Nous avons abordé précédemment les limites à la mise en place de plaques mémorielles :

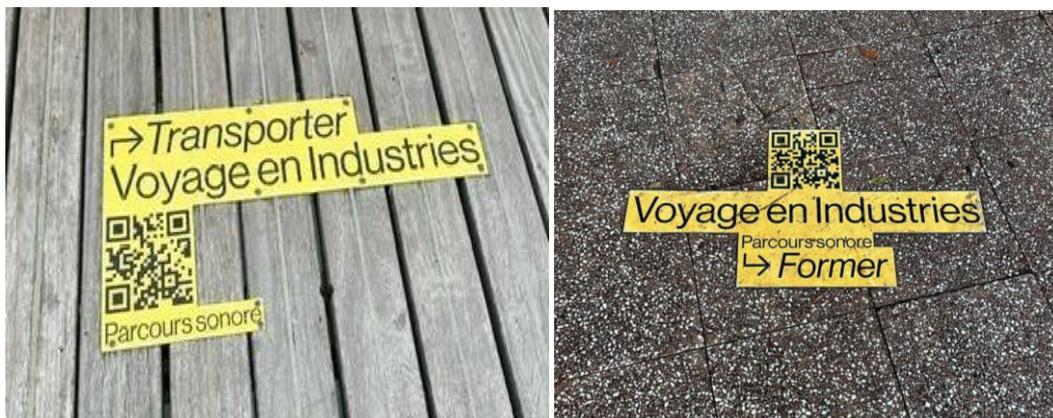
- Absence de réglementation
- Coût de l'entretien et de la rénovation
- Mise à jour difficile des informations communiquées sans refaire ces plaques
- Non accessibilité à certains handicaps, notamment visuel

De plus, le paysage urbain est déjà fort chargé de signalétiques diverses, ce qui conduit à une certaine pollution visuelle (cf le rapport du CESEL sur le mobilier urbain). Nous préconisons donc plusieurs types d'alternatives à ces plaques mémorielles.

E) Les QR codes

Les QR codes permettent, au travers de leur fonctionnalité et dans le respect d'une charte graphique :

- une mise à jour en continu de l'information
- l'instauration de liens internet pour une diffusion plus large et plus étendue de l'information (textes, visuels, vidéo)
- un accès à l'information pour certaines déficiences visuelles et/ou auditives



Signalétique du parcours de la SPL "Voyage en Industries" actuellement en place (DR)

F) Des bornes Multisensorielles

Afin de développer et de faciliter l'accès à l'information, pour un plus grand nombre de handicaps, ce qui n'est pas le cas des plaques mémorielles actuelles, nous préconisons également la mise en place de tables multisensorielles (voir illustration ci-dessous à la Seine Musicale).



DR

Ces tables, en fonction de leur configuration et aménagement, permettent la diffusion d'informations pour des publics empêchés et handicapés.

- Structure en relief
- Langue des signes
- Diffusion sonore
- Orientation

G) Des plaques éphémères

Pour éviter de figer le contenu de l'information figurant sur une plaque mémorielle, les membres du CESEL proposent de recourir à des plaques ou à des symboles éphémères lorsque cela se justifie : pour célébrer un anniversaire (les bombardements de 1944 par exemple) ou un évènement (comme le statut de basilique qui sera attribué à l'église ND de Boulogne), il est possible de recourir à des photos ou des oriflammes ou tout autre support approprié.

H) Des sculptures mémorielles en trois dimensions

Au-delà des plaques éphémères, il est proposé d'ajouter une troisième dimension aux plaques mémorielles afin de leur donner une vision artistique et ainsi devenir des sculptures mémorielles.

I/ Montage N°1

Suite au décès récent d'Alain DELON, Boulogne devrait lui rendre un grand hommage « *J'ai vécu toute ma carrière à Boulogne, j'y ai passé 30 ans de ma vie* ». Projet de réaliser une sculpture d'Alain Delon et de Jean Paul Belmondo ensemble face à l'entrée des studios de cinéma de Boulogne :



Crédit : Pascal Cornu-Thénard

II/ Montage n°2

Le musée des années 30 est d'une immense richesse mais reste une pépite méconnue qui mérite une plus large diffusion de ses œuvres en ville. Projet d'inonder les artères principales de la ville, traversée en voiture par les salariés de Paris, d'oriflammes montrant la richesse de notre musée.



Crédit : Pascal Cornu-Thénard

III/ Montage n°3

Projet de faire réaliser des copies de sculptures d'artistes ayant vécu, travaillé sur notre territoire, Landowski, Belmondo, les frères Martel etc.



ETAT PROJETÉ



ETAT EXISTANT

Crédit : Pascal Cornu-Thénard

IV/ Montage n°4

Selon certains riverains du 22 rue de la Rochefoucauld, une succursale des ateliers GAGET a réalisé à cette adresse, les 300 plaques de cuivre repoussé, qui habillent la Statue de la Liberté, pour exposer. Le visage de la statue de la Liberté, peu accessible au public dans le hall de la mairie.

Voilà ce que pourrait être la première sculpture mémorielle de Boulogne Billancourt :



ETAT EXISTANT



ETAT PROJETÉ



Crédit : Pascal Cornu-Thénard

III) Les Parcours à Boulogne-Billancourt

Complémentaires des plaques mémorielles qui sont statiques, les parcours permettent de signaler au public les points les plus remarquables de la ville et invitent à partir à la découverte de ses différents quartiers et de leur histoire. Ils permettent aussi de donner de la cohérence à un certain nombre de plaques autour de thèmes prédéterminés qui sont ainsi valorisées et mises en lumière.

A) Les parcours existants

Les parcours pilotés par l'Office du tourisme de Boulogne-Billancourt (OTBB) sont au nombre de deux :

- Le parcours des années 30 ;
- Le parcours industriel (blanchisserie, cinéma, aviation).

Il en existe un troisième qui est géré par la SPL Val de Seine :

- Voyage en Industries

Ce parcours a été réalisé en relation avec l'association des anciens des usines Renault et présente la particularité d'être matérialisé au sol par une signalétique spécifique avec QR Code (cf Partie II, E). Il devrait être repris en gestion par l'OTBB.

En complément de ces parcours, l'OTBB organise toute l'année des visites guidées : 118 visites de groupes en 2023/2024 ayant rapporté 12.000 € H.T.

Des visites en libre accès sont aussi proposées via l'application Citygem qui permettent à chacun de se déplacer dans la ville en fonction de sa géolocalisation.

Ce partenariat avec Citygem permet de toucher un public plus jeune et connecté. En effet le profil des visiteurs passant par l'OTBB est plutôt âgé et pas exclusivement Boulonnais.

Un quatrième parcours est en cours de finalisation : «*Boulogne-Billancourt, pendant la seconde guerre mondiale* ».

Les deux premiers parcours sont matérialisés dans la ville par la présence de plaques dessinées par l'architecte Alexandre Chemetoff dans le style des années 30. Ces plaques se dégradent et leur rénovation est onéreuse. Nous proposons que la Ville communique, via le BBI, sur l'état délabré de ces plaques et que, selon la législation en vigueur, un appel aux dons puisse être organisé pour financer en partie leur rénovation.

Enfin, l'OTBB, au-delà de ces quatre parcours formalisés, organise des visites à la demande sur des thématiques susceptibles de donner ultérieurement lieu à un parcours formalisé : visite de l'éco-quartier du Trapèze, des églises de Boulogne, de la résidence Fernand Pouillon, des hôtels habités par la noblesse russe émigrée au XXème siècle, des lieux de préservation de la biodiversité...

B) De nouveaux parcours à créer et à référencer

La ville de Boulogne-Billancourt a un riche passé dans de nombreux domaines - l'art, le cinéma, l'industrie, l'architecture, la religion... - mais certains d'entre eux ne sont actuellement pas mis en valeur et restent obscurs pour de nombreux Boulonnais.

La Ville de Boulogne Billancourt s'est tournée vers l'avenir lors de la fermeture des usines Renault : elle a dû repenser le territoire, se moderniser, proposer une nouvelle attractivité, un nouveau quartier intégrant des préoccupations environnementales.

Ce nouveau quartier créé en lieu et place des usines Renault, la Seine Musicale et son futur complexe culturel, la maison de la planète s'inscrivent dans ce renouvellement. Dans le futur, l'église de Boulogne Billancourt deviendra basilique, le château Rothschild sera réhabilité...tout cela va contribuer à l'évolution et au développement de notre ville.

Pour refléter ces autres aspects de la ville et toucher d'autres typologies de visiteurs, **nous préconisons la création de nouveaux parcours** ci-après sans que cette liste soit exhaustive.

En effet, la détermination des parcours suppose en amont une réflexion politique sur l'image que la Ville veut projeter d'elle-même. Spontanément, les plaques mémorielles ramènent vers le passé et l'image qu'elles projettent est inévitablement liée au passé de la ville (ville de blanchisserie et d'industrie, de l'automobile et de l'aéronautique, du cinéma, de l'Art Déco...) alors qu'il est tout aussi vital, pour renforcer son attractivité, d'évoquer ce que la Ville veut être à l'avenir : une ville du sport avec l'ACBB comme phare, de l'éducation (ville universitaire avec ses facultés et écoles), de la culture et des arts (architecture ; musique avec la cité musicale, arts plastiques avec les futurs équipements de l'île Seguin...), une ville de services, une ville où l'on trouve tous les équipements sanitaires et hospitaliers...

C'est aux élus qu'il revient de définir cette image à projeter avant de définir les nouveaux parcours à créer, en s'efforçant à chaque fois de préciser les cibles de public visées (habitants de la ville, nouveaux arrivants, touristes, actifs, collégiens, lycéens et étudiants). Pour ces trois derniers un travail de mémoire peut-être proposé lors de sorties pédagogiques pour expliquer le développement économique d'une ville par exemple, l'histoire de notre église et pourquoi cette dernière porte son nom... Ces parcours pourraient comporter plusieurs niveaux d'information, selon la cible.

Les préconisations ci-dessous constituent donc des pistes dont la cohérence n'est pas garantie à ce stade.

En outre, pour opérer un lien pertinent entre le passé et le futur, il est essentiel de disposer de meilleures informations sur l'histoire des différents quartiers de la Ville et sur les scientifiques, artistes et personnalités du monde politique ou économique qui ont travaillé à Boulogne-Billancourt.

Les parcours doivent en effet permettre de découvrir les différents quartiers de la Ville, de contribuer à leur animation et d'améliorer la qualité des relations sociales, la Ville ayant fait le choix judicieux de nommer des responsables de quartier, qui doivent par conséquent être étroitement associés à la définition des nouveaux parcours (cf conclusion).

Sur les personnalités ayant eu un lien avec Boulogne-Billancourt, les Archives municipales disposent d'une liste non exhaustive, qui comprend par exemple tous les députés. Il est donc essentiel de poursuivre ce recensement en fonction des axes thématiques qui seront retenus pour les parcours futurs.

Enfin, dans un rapport précédent, le CESEL a déjà eu l'occasion de suggérer de mieux utiliser les espaces résiduels et ronds-points pour y implanter des signaux de l'histoire de la ville (sculptures...) et les transformer en lieux de rencontre et d'échange.

Dans un autre rapport de 2014 (Cheminer à Boulogne Billancourt), le CESEL avait suggéré de créer plusieurs parcours de découverte des différents quartiers de la ville. Comme les propositions qui suivent, sont centrées sur des parcours thématiques, le présent Groupe de travail n'a pas repris cette approche qui conserve une certaine pertinence.

- **Parcours des architectes / prix Pritzker.** Boulogne-Billancourt renoue avec sa grande histoire architecturale.

Avec les **Prix Pritzker** Boulogne-Billancourt renoue avec sa grande histoire architecturale ! Après Christian de Portzamparc en 1994 (siège de Canal + livré en 1999 sur les quais de Seine), Norman Foster en 1999 (Immeuble Khapa livré en 2008 quai George Gorse sur la ZAC Seguin Rives de Seine), Jean Nouvel en 2008 (Tour Horizon livrée en 2011 sur la ZAC Seguin Rives de Seine) et Shigeru Ban en 2014 (La Seine Musicale sur l'île Seguin), les Catalans Rafael Aranda, Carme Pigem et Ramon Vilalta (RCR Arquitectes), ont reçu, en 2017, le Prix Pritzker de l'architecture, l'équivalent du Prix Nobel dans cette discipline.

De ses bâtiments phares à ses maisons individuelles, de ses immeubles représentatifs de tous les courants architecturaux à ses ponts, notre ville est riche d'un patrimoine architectural varié. Ce parcours propose de déambuler selon les époques et de découvrir ou redécouvrir les traces laissées par des architectes primés pour leur travail. Ci-après les images des principales œuvres réalisées dans la ville par ces architectes ou groupement d'architectes.

En dehors des prix Pritzker ce parcours sera facilité par le fait que les Archives municipales disposent d'une liste des bâtiments remarquables et des bâtiments édifiés depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle par des architectes moins connus. A ce sujet nous renvoyons à la publication exhaustive de Madame Françoise Bédoussac intitulée « Nos architectes de A à Z » paru dans le BBI n°493 de mars 2021 (voir Annexe).

Voici un exemple des bâtiments contemporains qui peuvent faire l'objet de ce parcours :



Ancien siège de Canal+ sur les quais de seine Immeuble Espace lumière réalisé par l'architecte Christian de Portzamparc.

DR



DR

Tour Horizon de Jean Nouvel, 30 cours de l'île Séguin. Horizon propose une nouvelle vision de l'immeuble de bureau, c'est un concept de "non-tour", il s'agit plutôt « d'une stratification, d'un empilement, prétexte à inventer des terrasses, des horizons fictifs, à contraster, à révéler des différences » (Jean Nouvel).

DR



L'architecture distinctive de Norman Foster pour le seul immeuble offrant une voie traversante reliant le parc à la Seine. Son atrium spectaculaire de 1 000 m² et ses 10 passerelles intérieures favorisent le dialogue entre les plateaux, tandis que la rénovation réalisée par Saguez & Partners propose une nouvelle

offre de services au cœur de 18 240 m² d'espaces de vie et de travail.



DR

Le projet du futur pôle culturel et artistique, qui doit s'installer sur la pointe amont de l'île Séguin, a été présenté par le groupe Emerige. Il comprendra un centre d'art, mais aussi huit salles de cinéma, un hôtel de luxe et des commerces.



DR

La Seine Musicale, conçue par Shigeru Ban et Jean de Gastines, a été pensée dans le respect du site et de son passé industriel. Ses courbes épousent la forme de la pointe aval de l'île. La Seine Musicale joue sur les réflexions de l'eau : son auditorium est posé sur la Seine et sa coque en bois semble flotter sur le fleuve. Une grande voile ornée de plus de 1 000 m² de panneaux solaires photovoltaïques, en rotation autour de la résille bois, suit la course du soleil.

Si l'esthétique du bâtiment est remarquable, sa fonctionnalité n'en est pas moins ambitieuse. Le lieu a été pensé comme un véritable quartier avec différents pôles centrés sur l'univers artistique et musical, l'échange et la pédagogie. La Seine Musicale prolonge et complète l'idée d'un espace public étendu sur toute la parcelle, jusqu'à l'intérieur même du bâtiment.

- **Parcours du patrimoine économique.** La ville de Boulogne-Billancourt compte autant d'emplois que d'habitants. Elle draine donc un nombre considérable de travailleurs qui chaque matin rejoignent son territoire pour travailler. Ce parcours peut surprendre mais il nous apparaît important de mettre en valeur les entreprises (quelle que soit leur taille) et le tissu économique de notre ville. Le quartier des médias et des productions (Point du Jour) pourra en être le point de départ ou d'arrivée. Toute une pédagogie autour du monde du travail pourrait être mise en place, éveillant ainsi la curiosité de chacun.
- **Parcours « Boulogne l'essentiel ».** Il s'agit de proposer un parcours pédestre de 2 h 30 maximum à travers les lieux emblématiques de la ville. Ce parcours dit "essentiel" s'adresse tout particulièrement aux nouveaux citoyens de la ville (il peut d'ailleurs être présenté lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux Boulonnais organisée à la mairie), aux touristes de passage pour une journée ou deux dans la région, aux nouveaux étudiants de notre ville et, plus globalement, à ceux et celles en quête d'un condensé de Boulogne-Billancourt. Il nous apparaît essentiel que ce parcours mêle culture, histoire, patrimoine (bâti comme végétal) et vie économique. Les nouvelles constructions de l'Île Seguin et le pavillon des projets pourront en être le point d'arrivée ou de départ.

En dehors de ces trois parcours, un parcours sur les quais a été suggéré pour rompre avec l'histoire ancienne qui a vu l'appropriation des quais de Boulogne par les blanchisseries et les usines de telle sorte que la ville a alors tourné le dos à la Seine. La désindustrialisation et la transformation de Boulogne en ville tertiaire impliquent une reconquête, entamée, des quais, et un nouveau parcours pourrait rendre plus tangible à la population cette réappropriation.

Un parcours sur les autres grands conflits dans lesquels la Ville a été impliquée a également été suggéré (guerre de 1870 ; guerre 1914-1918). Le livre d'Eugène Couratier sur l'histoire de Boulogne fournit d'utiles indications sur ces deux périodes.

Les membres du CESEL préconisent également un parcours sur des personnalités en lien avec Boulogne-Billancourt (Alain Delon, Frères Martel, etc...), un parcours sur le cinéma à Boulogne ou encore sur le patrimoine culturel / sculptural / édifices religieux.

Pour tous ces parcours, nous proposons que la Ville investisse dans l'installation d'une signalétique claire, thématique par couleurs, formes ou matières. Les panneaux existants des noms des rues peuvent également, parfois, s'agrandir pour laisser place à des indications de direction (cf l'illustration ci-dessous sur la commune de Malakoff) ou contenir, parfois, le code couleur retenu pour chacun des parcours.



DR

Le complément des plaques de rue actuelles permet d'éviter la juxtaposition de plusieurs plaques (polluant parfois le champ visuel) et condense toutes les informations dans une harmonie de typographie, couleur, format).

Conclusion

Les membres du CESEL, tout en reconnaissant l'apport des plaques mémorielles à l'histoire de la ville, suggèrent de leur donner davantage de cohérence en les intégrant autant que possible dans des parcours thématiques. Les nouveaux parcours suggérés par le Cesel seront un moyen indéniable pour apporter un regard nouveau sur notre ville et favoriser la curiosité de tout un chacun. Plus nombreux, ils devraient refléter son passé mais aussi son futur. D'où le rôle essentiel du conseil municipal dans leur choix.

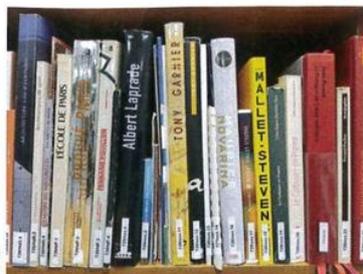
Mais comme ces parcours devraient aussi contribuer à l'animation des quartiers, la mobilisation des conseillers de quartier est également indispensable pour leur détermination et la définition de leur contenu.

Cette association des quartiers permettra aussi de déterminer les points de croisement entre les différents parcours et d'y prévoir le cas échéant des espaces de rencontre ou d'animation, faisant appel à des bénévoles habitant ces quartiers et désireux de les faire découvrir.

Remerciements

Nous remercions les élus et les services municipaux ayant participé ou collaboré à la connaissance des informations présentes dans ce rapport

Nos architectes de A... à Z !



En attendant, un jour, peut-être, la publication d'un dictionnaire complet des architectes boulonnais, découvrons un simple abécédaire, composé de nombreux noms mais forcément non exhaustif, tant ils sont nombreux. Il manque des noms ? À vous de jouer.

De prestigieux architectes ont œuvré à des constructions de la ville, notamment dans les moments d'expansion urbanistique de la fin du XIX^e siècle, de l'entre-deux-guerres et de l'époque contemporaine.

Outre les architectes communaux comme Alexandre Barret, C. Billoret, Ferdinand-Georges Loiseau, de nombreux Grand Prix de Rome ont réalisé des constructions publiques ou privées dans la ville. Certains, et non des moindres, y ont même à la fois travaillé et vécu un temps, comme Le Corbusier, André Gutton ou Jean Niermans, voire toute leur vie, comme André-Louis Arfvidson.

Par ailleurs, les municipalités ont toujours apporté un soin tout particulier au choix des architectes pour les constructions publiques de la ville. Et ce, qu'ils aient participé à de grands chantiers de restauration, comme Eugène Millet à l'église Notre-Dame ; à la construction d'habitations ouvrières, comme Jules Cacheux ou Marcel Oudin ; à celle de beaux hôtels particuliers dans l'entre-deux-guerres, d'immeubles lors de la reconstruction après les bombardements ; à l'aménagement de grands ensembles dans les années 1970 ou, encore aujourd'hui, aux novatrices constructions contemporaines sur les anciens terrains Renault et de l'île Seguin, tous ont façonné la ville. Le service des Archives s'enorgueillit de conserver de nombreux dossiers de permis de construire et plans de bâtiments dont certains sont signés de grands maîtres de l'architecture. ■ **Françoise Bédoussac**

A André-Louis Arfvidson (1870-1935). 16-17, ex-quai de Billancourt (disparu)

Raymond Adda (1909-1994). Habitat communautaire du 14, rue de Sèvres

Daniel Badani (1914-2006) (avec Pierre Roux-Dorlut et Pierre Vigneron). Les immeubles du Pont-de-Sèvres

Shigeru Ban (1957-) (avec Jean de Gastines). La Seine Musicale
Marc Barani (1957-) Pont Renault
Alexandre Barret (1863-1921). Salle des fêtes, hospice rue des Abondances, école Thiers...

Joseph Bassompierre (1871-1950) (avec P. de Rutté et P. Sirvin). Immeubles du square de l'Avre et des Moulineaux

C. Billoret. Crèche, 103, rue de Paris, et école de l'Ancienne-Mairie (collège Bartholdi)

Charles Bourdery (1892-1964). Église Sainte-Thérèse

C Jules (1855-1924) et Émile (1844-1923) Cacheux, 53 bis, avenue Édouard-Vaillant
Émile Cauwet (1906-) Groupe scolaire Ferdinand-Buisson

Alexandre Chemetoff (1950-). Zac du centre-ville

Louis-Célestin Compoint (1885-1972). 3-3 bis, avenue Jean-Baptiste-Clément

Jean-Léon Courrèges (1885-1948). Hôtel particulier, 19 bis, avenue Robert-Schuman

D Jacques Debat-Ponsan (1882-1942). Groupe scolaire Jean-Baptiste-Clément et immeuble avenue du Général-Leclerc

Alphonse Defrasse (1860-1939). Prix de Rome 1886, architecte en chef de la Banque de France. Bureau de poste bd Jean-Jaurès

M Pierre Epstein (1944-). 119-121, rue d'Aguesseau

L Louis Faure-Dujarric (1875-1943). Hôtel particulier Dujarric de la Rivière

Louis-Raymond Fischer (1898-1988). 4, rue Denfert-Rochereau et 4, rue du Belvédère

Norman Foster (1935-). Immeuble Khapa
Philippe Fraleu (1936-) (avec Udo Steinz). Sous-préfecture

G Tony Garnier (1899-1948). Hôtel de ville
Jean Ginsberg (1905-1983) (avec Jean Sebag). Immeuble 21-23, quai Alphonse-Le Gallo

Charles Giroud (1871-1955). Hôtel des postes

Maurice Grandjean (1909-). Église Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme

André Gutton (1904-2002). Plan d'aménagement et de reconstruction de la ville, immeubles du square Farman

T André Hamayon (1897-1973). 94, rue Thiers
Jean Hillard (1898-1975). Villas, 6-12, rue du Belvédère

Roger Hummel (1900-1983). Annexe Delory

E Édouard Jeanneret dit Le Corbusier (1896-1967). Immeuble Molitor, résidences-ateliers Lipchitz et Miestchaninoff, villa Cook

Alexis Josic (1921-2011). Espace Landowski

K Michel Kirkwood. Église orthodoxe Kengo Kuma (1954-). Réhabilitation du musée Albert-Kahn

L Noël Le Maresquier (1903-1982) (avec Paul Théodon et Robert Lebret). Hôpital Ambroise-Paré

Ferdinand-Georges Loiseau. École de Billancourt, ensemble de bâtiments édifiés vers 1908-1910 au 87, bd Jean-Jaurès

André Lurçat (1894-1970). Villa Froriep de Sallis

M Robert Mallet-Stevens (1886-1945). Maison Collinet, 8, rue Denfert-Rochereau

Eugène Millet (1819-1879). Restauration de l'église Notre-Dame

N Jean Niermans (1897-1989). Maison personnelle, 3, rue Gambetta

Jean Nouvel (1945-) Tour Horizon

O Jean-Jacques Ory (1944-2020). Immeuble 161-167, rue de Sully

Marcel Oudin (1882-1936). 261, bd Jean-Jaurès, 55, avenue Édouard-Vaillant

P Dominique Perrault (1953-). Aurélium
Auguste (1874-1954) et Gustave (1876-1952) Perret. Ateliers Dora Gordine et Marguerite Huré, 21 et 25, rue du Belvédère

Georges-Henri Pingusson (1894-1978). École de la Belle-feuille

Charles Plumet (1861-1928). Atelier Joseph-Bernard

Emmanuel-Elisée Pontremoli (1865-1956). Synagogue

Christian de Portzamparc (1944-). Bureaux Espace Lumière, 48, quai du Point-du-Jour
Fernand Pouillon (1912-1986). Résidence du Point-du-Jour

Georges Pradelle (1865-1934). Église de Billancourt détruite lors des bombardements, 243, boulevard Jean-Jaurès

P Pierre Riboulet (1928-2003). Immeuble 104, boulevard Jean-Jaurès

L Louis Saint-Calbre (1912-1970). Patinoire
Jean Schneider. Immeuble 26-40, rue Fessart (marché, groupe scolaire et appartements)

T Emilio Terry (1890-1969). Hôtel particulier 5, rue Gambetta et 4, rue Marcel-Loyau.

V Claude Vasconi (1940-). Bâtiment Renault 57 Métal

Pierre Vigneron (1932-). Centre culturel Georges-Gorse

Jean-Paul Viguière (1946-). 6, place Abel-Gance, C3D Atrium

W Jean-Michel Wilmotte (1948-). Immeuble Le delta, quai du Point-du-Jour

Georges Wybo (1880-1943). Magasin Prismic (aujourd'hui Monoprix), bd Jean-Jaurès

X Bernard Zehruss (1911-1996) (avec Jean Sebag). Immeubles du square du Pont-de-Sèvres.